

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
au
M
be

19157622

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE
DU HAINAUT

22 NOV. 2019

DIVISION MONS
Greffe

LDA

N° d'entreprise : 0414839306

Nom

(en entier) :

(en abrégé) :

ROYAL CERCLE SPORTIF AULNOISIEN

C.S. AULNOIS

Forme légale: ASBL

Adresse complète du siège : rue du stade sn 7040 QUEVY (AULNOIS)

Objet de l'acte : Modification, admission et démission de membres effectifs, conseil d'administration

L'assemblée générale extraordinaire du 19/06/2019 a entériné les décisions suivantes.

Admission :

Est admis en qualité de membre effectif.

Mlle SPRIMONT Elisabeth rue du culot 1 - 7040 QUEVY LE GRAND

Mme DI BARI Marina 48 rue louise parée 59750 FEIGNIES

Mr SAAD Abdelhafid 11 bloc émile glineur 59750 FEIGNIES

La démission des membres ci-après est entérinée :

Mme LE BAO SON NGUYEN rue du bois 6 - 7040 AULNOIS

Mme TOUBEAU Marjorie rue gustave defnet 7 - 7340 COLFONTAINE

Mr LEFEVRE Vincent rue des juifs 7 - 7041 GIVRY

Décès :

Mr DUMONT Fernand

Conseil d'administration :

Président :

Mr SPRIMONT Yves 27 rue du faubourg 7040 AULNOIS né le 26/03/1954 à MONS Belge

vice président :

Mr SPRIMONT Henri 1 rue du culot 7040 quevy le grand né le 5/12/1982 à MONS Belge

Secrétaire :

mr SAAD Abdelhafid 11 bloc émile glineur 59750 FEIGNIES né le 18/03/1971 Français

Trésorière :

Mme DI BARI Marina 48 rue louise parée 59750 FEIGNIES née le 02/05/1960 à FEIGNIES Française

Administrateur :

Mr PESTIAUX Guy rue de l'avenir 33 - 7040 AULNOIS né le 14/11/1949 à MAUBEUGE Français

La gestion journalière de l'association est assurée par le président Mr SPRIMONT Yves qu'il peut déléguer par procuration ponctuellement à un membre effectif.

Pour tout acte ne relevant pas de la gestion journalière, les personnes ayant le pouvoir de signature, afin de représenter l'association et accomplir les formalités légales et les actes d'administration en rapport avec les activités de l'association sont deux membres parmi le conseil d'administration.

En cas d'empêchement, deux membres du conseil d'administration peuvent donner procuration au président MR SPRIMONT Yves pour représenter l'association et accomplir les formalités légales.

Le président
MR SPRIMONT Yves

Le secrétaire
MR SAAD Abdelhafid

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 03/12/2019 - Annexes du Moniteur belge